



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

recrutement

Question au Gouvernement n° 1075

Texte de la question

## PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à M. Luc Belot, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Luc Belot. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, en janvier dernier, lors des questions au Gouvernement, je vous avais interrogé sur les traductions législatives de la grande concertation engagée pendant l'été 2012. Depuis, notre Assemblée a fait passer la refondation du statut de projet à celui de loi et nous souhaitons tous qu'elle prenne sa pleine mesure le plus tôt possible.

Nous avons élaboré, avec vous, une loi qui commence par le commencement : l'école primaire est donc revenue une priorité dans notre pays, notamment avec la création de 60 000 postes. La création de ces postes, parfois critiquée sur un certain nombre de bancs de cet hémicycle (« *Eh oui !* » sur les bancs du groupe UMP), est aussi réclamée par les mêmes lorsqu'ils quittent Paris et retournent dans leurs communes.

Plus importants sont, comme vient de le titrer un grand quotidien du soir, les résultats aux concours enseignants qui marquent un vrai regain d'intérêt pour le métier. Le nouveau modèle français de l'école devient donc une réalité. Les premiers bénéficiaires en seront, bien sûr, les élèves, mais aussi l'ensemble de la communauté éducative, avec un seul objectif : favoriser l'accès aux deux réussites essentielles que sont la réussite scolaire et la réussite éducative.

Monsieur le ministre, dans ce contexte, et alors que se prépare la rentrée 2013, je vous poserai trois questions. Premièrement, pouvez-vous nous dire comment le retour à une véritable formation des enseignants du primaire, que nous avons voté, tant dans la loi sur la refondation de l'école que dans la loi sur l'enseignement supérieur, favorisera la réussite de tous ? Deuxièmement, les mesures d'accompagnement des enfants de moins de trois ans, c'est-à-dire le dispositif « Plus de maîtres que de classes » et les dispositifs d'aide aux fonctions de directeur, pourront-elles prendre place en septembre sur l'ensemble du territoire ? Enfin, l'ampleur des besoins nécessitant de nombreuses réformes, pouvez-vous nous donner votre feuille de route pour les mois à venir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, la loi de refondation de l'école de la République a été en effet promulguée et publiée le 8 juillet au *Journal officiel*. Les priorités que nous avons fixées à la nation ont été respectées, au premier rang desquelles, après 80 000 suppressions de postes en cinq ans, le retour d'enseignants devant les élèves. Ce sont 6 770 postes qui seront créés sur l'ensemble du territoire à la rentrée, en même temps que nous rétablissons la formation des enseignants.

Comme vous l'avez dit, et comme il faut le saluer, c'est effectivement sur le seul concours 2013, alors que nous

avons organisé deux concours cette année, que 5 000 enseignants supplémentaires ont été recrutés, avec une sélection accrue. Par ailleurs, c'est à la rentrée prochaine que seront ouvertes les écoles supérieures du professorat et de l'éducation. Voilà le facteur le plus important pour la réussite des élèves : une formation professionnalisante et progressive pour les enseignants, avec le retour de l'année de stage. Enfin, nous poursuivrons, bien entendu, la réforme du temps scolaire, car nous ne pouvons demeurer le seul pays du monde où les élèves n'ont que 144 jours de classe par an.

À partir de là, en poursuivant et en améliorant ces réformes de structure et de long terme, j'ouvrirai à la rentrée de nouveaux chantiers. (« Non ! Stop ! » sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. Mes chers collègues, rien ne justifie ces cris !

M. Vincent Peillon, *ministre*. D'abord, la réforme de l'éducation prioritaire qui concerne 20 % d'enfants et qui fait que nous sommes partout stigmatisés en raison de l'augmentation des injustices. Ensuite, la réforme du collège. Enfin, la réforme du métier d'enseignant.

Pendant dix ans, la droite a abandonné le service public de l'éducation (*Protestations sur les bancs du groupe UMP. – Applaudissements sur les bancs du groupe SRC*), accru les inégalités, enlevé du temps scolaire aux enfants, supprimé la formation des enseignants. Nous allons rebâtir une France moderne, refonder l'école de la République. Nous sommes en mouvement et je regrette, mesdames et messieurs de l'opposition, que vous n'ayez pas voté cette loi : la France s'en souviendra. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Luc Belot](#)

**Circonscription :** Maine-et-Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1075

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 juillet 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 juillet 2013](#)